

# LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL du 11 avril 2025

Délibération DOR03-2025

Approbation du compte de gestion 2024

Délibération DOR04-2025

Approbation du compte administratif 2024

Délibération DOR05-2025

Affectation des résultats 2024

Délibération DOR06-2025

Approbation du budget primitif 2025

Le Président,

Nouare KISMOUNE





## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Date de la convocation : 07 avril 2025
Date d'affichage : 07 avril 2025

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16
Nombre de délégués titulaires présents : 6
Nombre de délégués excusés : 4
Nombre de délégués absent : 6
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votes : 6

Secrétaire de séance : Romain SOLLIER

#### Séance du 11 avril 2025

# Délibération N° DOR03-2025 Approbation du compte de gestion 2024

L'an deux mille vingt cinq, le onze avril à seize heures trente, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin des Dorons dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux de la Maison de la Coopération Intercommunale - 133 Quai Saint Réal - 73600 Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Nouare KISMOUNE, Président.

### Etaient présents :

LES BELLEVILLE : Romain SOLLIER
MOUTIERS : Nouare KISMOUNE

SAINT MARCEL: Sébastien SAVOV, Eric SUINO

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET, Stéphane PORTHEAULT

#### Etaient excusés :

Communauté de communes

Val Vanoise : Jean-Yves PACHOD

HAUTECOUR : Joseph SELLIER

LES BELLEVILLE : Dominique DUNAND

MOUTIERS : Florence SCARPETTA

#### **Etaient absent:**

Communauté de communes

Val Vanoise : Jean-Marc BELLEVILLE, Gabriel BLANC, Thibaud FALCOZ,

Thierry MONIN, Florence SURELLE

HAUTECOUR: Florian PABOEUF

Le Président rappelle au comité syndical qu'il convient, comme chaque année, d'approuver le compte de gestion du Trésorier et lui donner quitus.

### Le comité syndical,

Après s'être assuré que le Trésorier a bien repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 dans ses écritures.

Après avoir vérifié que tous les titres de recettes émis et que tous les mandats ordonnés pendant l'exercice en cause ont bien été passés dans ses écritures et que toutes les opérations d'ordre ont été effectuées.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Le comité syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,

Romain SOLLIER

Le Président,

Nouare KISMOUNE





Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans le même délai. Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application i formate de la 18/84/2825.

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25730076400038

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte fermé SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Moûtiers

# **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

# **Compte administratif**

BUDGET: BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

# **ANNEE 2024**

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

# **Sommaire**

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	n (1) 40
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	nent (1) 41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploit	tation (1) 42
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investi	issement (1) 43
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionne	ement 44
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investisser	ment 45
A6 - Etat des charges transférées	46
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A8.3 - Opérations liées aux cessions	50
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A10 - Etat des travaux en régie	53
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	59
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.7 - Etat des engagements reçus	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62 63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents  C. Autres éléments d'informations	US
C - Autres éléments d'informations	REÇU EN PREFECTURE
C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	le 24/04/2025 66
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Application agréée E-legalite.com <sub>7</sub>
22 2.0.0 400 organismos dans losquois a ete pris un origagement ilhanotti (2)	99_BU-073-257300764-20250411-DOR04_2025C

Page 2

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	68
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	69
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	70
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825

77

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2025

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECL	ITION	DII	RII	DGFT

		D	EPENSES		RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	268 071,59	G	285 657,74	G-A	17 586,15
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	391 100,36	н	154 704,20	Н-В	-236 396,16

REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	0,00	ı	90 211,95 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	0,00	J	459 664,61 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 659 171,95 A+B+C+D	Q= 990 238,50 G+H+I+J	=Q-P <b>331 066,55</b>

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	12 925,37	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	12 925,37	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	268 071,59	= G+I+K	375 869,69	107 798,10
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	404 025,73	= H+J+L	614 368,81	210 343,08
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	672 097,32	= G+H+I+J+K+L	990 238,50	318 141,18

# DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		REÇU EN PREFECTURE
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 12 925,37	le 24/04/2025,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,0	Application agréée E-legalite com

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 925,37	0,00
20	Opération d'équipement n° 20	0,00	
30	Opération d'équipement n° 30	0,00	
40	Opération d'équipement n° 40	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

<sup>(2)</sup> Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des

engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	62 076,00	18 865,79	2 671,46	0,00	40 538,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 750,00	170,63	17 829,37	0,00	4 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	57 186,86	0,00	0,00	7 813,14
T	otal des dépenses de gestion courante	149 826,00	76 223,28	20 500,83	0,00	53 101,89
66	Charges financières	31 347,48	29 239,98	2 107,50	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	181 173,48	105 463,26	22 608,33	0,00	53 101,89
023	Virement à la section d'investissement	56 347,13				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	140 000,00	140 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	196 347,13	140 000,00			56 347,13
	TOTAL	377 520,61	245 463,26	22 608,33	0,00	109 449,02
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé		Crédits employés (ou restant à employer)			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	272 000,00	274 984,56	0,00	0,00	-2 984,56
75	Autres produits de gestion courante	308,66	310,44	0,00	0,00	-1,78
	Fotal des recettes de gestion courante	272 308,66	275 295,00	0,00	0,00	-2 986,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 522,74	0,00	0,00	-4 522,74
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	272 308,66	279 817,74	0,00	0,00	-7 509,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections	15 000,00	5 840,00			9 160,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 000,00	5 840,00			9 160,00
	TOTAL	287 308,66	285 657,74	0,00	0,00	1 650,92
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	90 211,95				

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

 <sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	419 654,36	303 157,10	0,00	116 497,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	145 491,20	0,00	12 925,37	132 565,83
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	565 145,56	303 157,10	12 925,37	249 063,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 103,26	82 103,26	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 467,12			
	Total des dépenses financières	90 570,38	82 103,26	0,00	8 467,12
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	655 715,94	385 260,36	12 925,37	257 530,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 000,00	5 840,00		9 160,00
041	Opérations patrimoniales (2)	15 000,00	0,00		15 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		30 000,00	5 840,00		24 160,00
	TOTAL	685 715,94	391 100,36	12 925,37	281 690,21
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
		(BP+DM+RAR N-1)	Titles ellis	au 31/12	Credits affidies
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 704,20	14 704,20	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	14 704,20	14 704,20	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	14 704,20	14 704,20	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	56 347,13			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	140 000,00	140 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	15 000,00	0,00		15 000,00
Total	Total des recettes d'ordre d'investissement 211 347,13		140 000,00	BECLLE	N PREFECTURE
	TOTAL	226 051,33	154 704,20		24/04/2025.13
		·	104 704,20	/	on agréée E-legalite.com

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	459 664	,61			

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 537,25		21 537,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 000,00		18 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 186,86		57 186,86
66	Charges financières	31 347,48	0,00	31 347,48
67	Charges exceptionnelles	0,00	19 052,25	19 052,25
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	120 947,75	120 947,75
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	128 071,59	140 000,00	268 071,59

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

268 071,59 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 840,00	5 840,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	82 103,26	0,00	82 103,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	303 157,10	0,00	303 157,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	385 260,36	5 840,00	391 100,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
"	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	391 100,36

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	274 984,56		274 984,56
75	Autres produits de gestion courante	310,44		310,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 522,74	5 840,00	10 362,74
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	279 817,74	5 840,00	285 657,74

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 90 211,95

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 375 869,69

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	14 704,20	0,00	14 704,20
13	Subventions d'investissement	0,00	19 052,25	19 052,25
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		120 947,75	120 947,75
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	14 704,20	140 000,00	154 704,20

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1 459 664,61

**AFFECTATION AUX COMPTES 106** 0,00

> TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 614 368,81

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si a régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

Application agréée E-legalite.com 99\_BU-073-257300764-20250411-DOR04\_2025C

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com



Chap/	Libellé (1)	Crádita	Crédits emplo	yés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	62 076,00	18 865,79	2 671,46	0,00	40 538,75
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	-2 671,46	2 671,46	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	47,97	0,00	0,00	-47,97
611	Sous-traitance générale	38 280,00	6 943,68	0,00	0,00	31 336,32
61523	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6161	Multirisques	10 116,00	10 115,49	0,00	0,00	0,51
618	Divers	500,00	180,00	0,00	0,00	320,00
6281	Concours divers (cotisations)	880,00	0,00	0,00	0,00	880,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 300,00	4 250,11	0,00	0,00	49,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 750,00	170,63	17 829,37	0,00	4 750,00
6218	Autre personnel extérieur	18 000,00	170,63	17 829,37	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 700,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	57 186,86	0,00	0,00	7 813,14
6531	Indemnités élus	32 000,00	27 579,47	0,00	0,00	4 420,53
6533	Cotisations de retraite élus	3 000,00	2 106,43	0,00	0,00	893,57
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	30 000,00	27 500,96	0,00	0,00	2 499,04
тот	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	149 826,00	76 223,28	20 500,83	0,00	53 101,89
66	Charges financières (b) (5)	31 347,48	29 239,98	2 107,50	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 239,98	29 239,98	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 107,50	0,00	2 107,50	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	181 173,48	105 463,26	22 608,33	0,00	53 101,89
023	Virement à la section d'investissement	56 347,13				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	140 000,00	140 000,00			0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	19 052,25			-19 052,25
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	140 000,00	120 947,75			19 052,25
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	196 347,13	140 000,00			56 347,13
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	196 347,13	140 000,00			56 347,13
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	377 520,61	245 463,26	22 608,33	0,00	109 449,02
DO	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 107,50
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 107,50

99\_BU-073-257300764-20250411-DOR04\_2025C

le 24/04/2025 Application agréée E-legalite com

REÇU EN PREFECTURE

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 41 en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et l'article 66112 sera négatif.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

Application agréée E-legalite.com



Chap/	Libellé (1)	0-5-11-5	Crédits empl	loyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	272 000,00	274 984,56	0,00	0,00	-2 984,56
741	Primes d'épuration	72 000,00	74 984,56	0,00	0,00	-2 984,56
747	Subv. et participat° collectivités	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	308,66	310,44	0,00	0,00	-1,78
7581	FCTVA	308,66	308,66	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	1,78	0,00	0,00	-1,78
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	272 308,66	275 295,00	0,00	0,00	-2 986,34
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 522,74	0,00	0,00	-4 522,74
778	Autres produits exceptionnels	0,00	4 522,74	0,00	0,00	-4 522,74
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
7	FOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	272 308,66	279 817,74	0,00	0,00	-7 509,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 000,00	5 840,00			9 160,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 000,00	5 840,00			9 160,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 840,00			9 160,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		287 308,66	285 657,74	0,00	0,00	1 650,92
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	90 211,95				

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
 Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	419 654,36	303 157,10	0,00	116 497,26
2128	Aménagement Autres terrains	418 993,10	303 157,10	0,00	115 836,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	661,26	0,00	0,00	661,26
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	145 491,20	0,00	12 925,37	132 565,83
2313	Constructions	80 000,00	0,00	2 376,00	77 624,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 491,20	0,00	10 549,37	54 941,83
20	Opération d'équipement n° 20 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	565 145,56	303 157,10	12 925,37	249 063,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 103,26	82 103,26	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	82 103,26	82 103,26	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 467,12			
	Total des dépenses financières	90 570,38	82 103,26	0,00	8 467,12
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	655 715,94	385 260,36	12 925,37	257 530,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 000,00	5 840,00		9 160,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	15 000,00	5 840,00		9 160,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	3 511,00		-3 511,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 000,00	280,00		14 720,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	2 049,00		-2 049,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	15 000,00	0,00		15 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	15 000,00	0,00		15 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	30 000,00	5 840,00		24 160,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	685 715,94	391 100,36	12 925,37	281 690,21
[	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 704,20	14 704,20	0,00	0,00
10222	FCTVA	14 704,20	14 704,20	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		14 704,20	0,00	0,00
7	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	14 704,20	14 704,20	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	56 347,13			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	140 000,00	140 000,00		0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	19 052,25		-19 052,25
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	4 921,30		-4 921,30
28135	Installations générales, agencements,	0,00	40 736,65		-40 736,65
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	58 802,44		-58 802,44
28158	Autres	140 000,00	0,00		140 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	15 815,36		-15 815,36
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	672,00		-672,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	196 347,13	140 000,00		56 347,13
041	Opérations patrimoniales (6)	15 000,00	0,00		15 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 000,00	0,00		15 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	211 347,13	140 000,00		71 347,13
T	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		154 704,20	0,00	71 347,13
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	459 664,61			

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3		

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1) LIBELLE : RESEAU - COLLECTEUR

### Pour vote

			Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	в 235 235,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	129 363,03
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	129 363,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	105 872,71
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	105 872,71

	RECETTES (répartition)		Pour mémoire			
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-235 235,74

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

<sup>(3)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1) LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE

### Pour vote

			Eléments afférents à l'exercice						
Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)			
	DEPENSES	0,00	А 0,00	0,00	0,00	в 4 437,74			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 437,74			
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 437,74			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	ıts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,0	00 D-B -4 437,74

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

<sup>(3)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1) LIBELLE : STATION D'EPURATION

### Pour vote

			Pour mémoire			
Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts   Mandats émis   réaliser		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	А 0,00	0,00	0,00	в 10 425,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 479,03
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 479,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 946,80
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	3 946,80

	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B -10	475 XX

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

 $<sup>(2)\</sup> D\'etailler\ les\ articles\ conformément\ au\ plan\ de\ comptes\ appliqu\'e\ par\ la\ commune\ ou\ l'établissement..$ 

<sup>(3)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

### A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la	ite de la		Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contra							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	l .	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 080 749,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 080 749,00									
5635692	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES	15/04/2021 18/10/2018		25/05/2021 25/11/2018	300 000,00 1 200 000,00	F F		0,680 2,020	0,695 2,048		T T	C C		A-1 A-1
	CDC	10/08/2017		01/03/2018	580 749,00	F		1,830	1,785		Т	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00		₽ R	CU EN PE	REFECTURI					

le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com 99\_BU-073-257300764-20250411-D0R04\_20250

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 080 749,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					E	Emprunts	s et dettes au 31/12					
			O-tfl-				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 608 453,89					82 103,26	29 239,98	0,00	2 107,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 608 453,89					82 103,26	29 239,98	0,00	2 107,50
101995G		0,00	A-1	247 500,00	16,42	F		0,695	15 000,00	1 746,76	0,00	168,30
5635692		0,00	A-1	960 000,00	23,92	F		2,048	40 000,00	19 897,00	0,00	1 939,20
CDC5198968		0,00	A-1	400 953,89	13,25	F		1,785	27 103,26	7 596,22	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 608 453,89					82 103,26	29 239,98	0,00	2 107,50

REÇU EN PREFECTURE 1e 24/04/2025

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable enciettement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable enciettement agréée Elegalite.com

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/84/2825

Application agréée E-legalite.com
99\_8U-073-257300764-20250411-00R04\_20250

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

### A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.



<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

Application agréée E-legalite.com 99\_BU-073-257300764-20250411-D0R04\_2025C

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

				TITION DE L'ENCC	0110 (1)	i -	
	Indices sous-jacents		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	1 608 453,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'in	nstrument de couver	rture			
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	<b>D</b> '''	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)		
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture
		(3)	(6)						de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

#### A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	de l'emprunt		Date du refinance-	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		ues du			Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(2)</sup> Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

<sup>(4)</sup> Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

### A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de	souscrip- Date de tion du renégocia-	- Date de renégocia-															Du résidu anr		Taux (2)						Nom	inal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial			Organisme prêteur	Organisme prêteur	Organisme prêteur		Organisme prêteur	Organisme prêteur		Organisme prêteur	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	Ťaux act.	Contrat initial	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital						
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00														

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

<sup>(2)</sup> Taux à la date de renégociation.

<sup>(3)</sup> Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Nominal à la date de renégociation.

<sup>(6)</sup> Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

<sup>-</sup> Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

### A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

### A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	18-07-2016
CGCT): 500.00 €	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif, variable)			
variable)			
L	Logiciel	2	18/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Non Elixi beo i Romoloko El beo bel Reolixiloko						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES	-	
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

### **A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

# DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	459 664,61
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-51 873,56
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	407 791,05

# Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	407 791,05
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)  Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité  Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	407 791,05

#### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	105 570,38	87 943,26	12 925,37	100 868,63
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	211 051,33	135 651,95	0,00	135 651,95
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	105 480,95	47 708,69	-12 925,37	34 783,32
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	459 664,61			459 664,61
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	459 664,61			459 664,61
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte	e III + Solde IV)			494 447,93

<sup>(1)</sup> BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Mandats et titres émis

<sup>(4)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

# **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	105 570,38	87 943,26
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	82 103,26	82 103,26
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	82 103,26	82 103,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	23 467,12	5 840,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 000,00	5 840,00
020	Dépenses imprévues	8 467,12	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

# **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b  Ressources propres externes de l'année (a)		211 051,33	III 135 651,95	
		14 704,20	14 704,20	
10222	FCTVA	14 704,20	14 704,20	
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	196 347,13	120 947,75	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	4 921,30	
28135	Installations générales, agencements,	0,00	40 736,65	
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	58 802,44	
28158	Autres	140 000,00	0,00	
28181	Installations générales, agencements	0,00	15 815,36	
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	672,00	
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	56 347,13	0,00	

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

Application agréée E-legalite.com 99\_BU-073-257300764-20250411-D0R04\_20250

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

Application agréée E-legalite.com 99\_BU-073-257300764-20250411-D0R04\_20250

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT		
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT		

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

# **A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (1)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	0,00		
TOTAL GENERAL 0,0			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.2
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	

# A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
Opérations d'équiper	nent (1 ligne par opération)		
Opérations pour com	pte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	<b>A6</b>

### **A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

#### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

# A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

# A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/01/2024	MO TRAVAUX VOIRIE STEP	1 706,18	0,00	15
01/02/2024	CREATION OUVERTURE POUR EXTRACTION CU STEP	VE 15 760,80	0,00	15
23/04/2024	MO TRAVAUX VOIRIE STEP	1 442,12	0,00	15
24/06/2024	CREATION OUVERTURE POUR EXTRACTION CU STEP	VE 3 432,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		22 341,10	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

# A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

# A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

#### **SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

### **RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

# **B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amortis de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		moyen c ur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file	chef de file duelle seme	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2	
GARANTIES D'EMPRUNT		

# B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	279 817,74

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0.00
Fait des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (5)	1711	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

### B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

99\_BU-073-257300764-20250411-DOR04\_2025C

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

# **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

# ETAT DES MARCHES DE PARTENA<u>RIAT</u>

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la restante du marché de partenariat (3)				
			Nature des				Montant		Part investissement				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL   +    +
Marchés de parte	enariat (1)												
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
			TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

<sup>(2)</sup> Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

<sup>(3)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

<sup>(4)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

<sup>(5)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00	
	TOTAL					0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	
8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
	7	ΓΟΤΑL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

# **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)		S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT				
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00					
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00					
TOTAL GENERAL				0,00					

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL: Police. POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 hábitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

### C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

# C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXE (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

### C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

# 1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	377 520,61	268 071,59	0,00	268 071,59
RECETTES	377 520,61	375 869,69	0,00	375 869,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	685 715,94	391 100,36	12 925,37	404 025,73
RECETTES	685 715,94	614 368,81	0,00	614 368,81

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

# 2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

### 3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	377 520,61	268 071,59	0,00	268 071,59
RECETTES	377 520,61	375 869,69	0,00	375 869,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	685 715,94	391 100,36	12 925,37	404 025,73
RECETTES	685 715,94	614 368,81	0,00	614 368,81
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	1 063 236,55	659 171,95	12 925,37	672 097,32
TOTAL AGREGE DES RECETTES	1 063 236,55	990 238,50	0,00	990 238,50

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C5

## Présentation agrégée par nature

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# **AXE 1: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### AXE 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025 Application agréée E-legalite.com

# **AXE 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE 1e 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

# AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE le 24/84/2825 Application agréée E-legalite.com

## AXE 5: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

# AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe  $2^{\circ}$  adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

 $Axe\ 4^{\circ}\ transition\ vers\ une\ \'{e}conomie\ circulaire,\ gestion\ des\ d\'{e}chets,\ pr\'{e}vention\ des\ risques\ technologiques\ ;$ 

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°. La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2025

Application agréée E-legalite.com

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 6 Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES: Pour:5 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 07/04/2025

Présenté par (1) Le Vice-Président, A Moûtiers le 11/04/2025 (1) Le Vice-Président, Romain SOLLIER Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Moûtiers, le 11/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le Vice-Président,



Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23 avril 2025, et de la publication le 23 avril 2025

A Moûtiers ,le 22 avril 2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,....

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REÇU EN PREFECTURE le 24/04/2025

# Syndicat Mixte du Bassin des Dorons Feuille de présence Comité syndical du 11 avril 2025

Membres en exercice : 16

Membres présents : 6

Pouvoirs: 🔿

Votants: 6

NOM Prénom	Signature	
BELLEVILLE Jean-Marc		
BLANC Gabriel		
FALCOZ Thibaud		COMMUNAUTE DE
MONIN Thierry		COMMUNES VAL VANOISE
PACHOD Jean-Yves	excusé	
SURELLE Florence		
PABOEUF Florian		
SELLIER Joseph	excusé	HAUTECOUR
DUNAND Dominique	excusé	
SOLLIER Romain	3	LES BELLEVILLE
KISMOUNE Nouare	lu	
SCARPETTA Florence	excusée	MOUTIERS
CULLET, Alain		
PORTHEAULT Stéphane		SALINS FONTAINE
SAVOV Sébastien	200	,
SUINO Eric		SAINT MARCEL



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Date de la convocation : 07 avril 2025
Date d'affichage : 07 avril 2025

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués titulaires présents : 6

Nombre de délégués excusés : 4

Nombre de délégués absent : 6

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votes : 5

Secrétaire de séance : Romain SOLLIER

Le président du syndicat, Monsieur Kismoune, ne prend pas part au vote

#### Séance du 11 avril 2025

## Délibération N° DOR04-2025 Approbation du compte administratif 2024

L'an deux mille vingt cinq, le onze avril à seize heures trente, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin des Dorons dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux de la Maison de la Coopération Intercommunale - 133 Quai Saint Réal - 73600 Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Nouare KISMOUNE, Président.

#### Etaient présents :

LES BELLEVILLE : Romain SOLLIER
MOUTIERS : Nouare KISMOUNE

SAINT MARCEL: Sébastien SAVOV, Eric SUINO

SALINS-FONTAINE: Alain CULLET, Stéphane PORTHEAULT

### **Etaient excusés**:

Communauté de communes

Val Vanoise : Jean-Yves PACHOD

HAUTECOUR : Joseph SELLIER

LES BELLEVILLE : Dominique DUNAND

MOUTIERS : Florence SCARPETTA

#### **Etaient absent:**

Communauté de communes

Val Vanoise : Jean-Marc BELLEVILLE, Gabriel BLANC, Thibaud FALCOZ,

Thierry MONIN, Florence SURELLE

HAUTECOUR: Florian PABOEUF

Au cours de cette séance, en l'absence du Président, et après avoir pris connaissance du compte administratif 2024 dressé par le Vice-Président,

### Le Comité syndical, à l'unanimité

Arrête les résultats définitifs tels que présenté ci-dessous

Fonctionnement	CA 2024
Dépenses	268 071,59
Recettes	285 657,74
Résultat exercice 2024	17 586,15
Résultat 2023 reporté	90 211,95
Résultat total 2024 à reporter	107 798,10

Investissement	CA 2024
Dépenses	391 100,36
Recettes	154 704,20
Résultat exercice 2024	- 236 396,16
Résultat 2023 reporté	459 664,61
Résultat total 2024 à reporter	223 268,45

Reste à Réaliser Dépenses  Reste à Réaliser Recettes	12 925,37
Besoin de financement supplémentaire	12 925,37

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance, Romain SOLLIER

Le Président, Nouare KISMOUNE





Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CrenobREGUEN PREFECTURE

Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible paile 18/104/2825 www.telerecours.fr.



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Date de la convocation : 07 avril 2025
Date d'affichage : 07 avril 2025

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16
Nombre de délégués titulaires présents : 6
Nombre de délégués excusés : 4
Nombre de délégués absent : 6
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votes : 6

Secrétaire de séance : Romain SOLLIER

Séance du 11 avril 2025

Délibération N° DOR05-2025 Affectation des résultats 2024

L'an deux mille vingt cinq, le onze avril à seize heures trente, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin des Dorons dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux de la Maison de la Coopération Intercommunale - 133 Quai Saint Réal - 73600 Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Nouare KISMOUNE, Président.

Etaient présents :

LES BELLEVILLE : Romain SOLLIER
MOUTIERS : Nouare KISMOUNE

SAINT MARCEL: Sébastien SAVOV, Eric SUINO

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET, Stéphane PORTHEAULT

Etaient excusés :

Communauté de communes

Val Vanoise : Jean-Yves PACHOD

HAUTECOUR : Joseph SELLIER

LES BELLEVILLE : Dominique DUNAND

MOUTIERS : Florence SCARPETTA

**Etaient absent:** 

Communauté de communes

Val Vanoise : Jean-Marc BELLEVILLE, Gabriel BLANC, Thibaud FALCOZ,

Thierry MONIN, Florence SURELLE

HAUTECOUR: Florian PABOEUF

Le Président soumet au Comité syndical pour approbation l'affectation des résultats 2024 suivants:

002 : report en Fonctionnement : 107 798,10 €

001 : report en Investissement : 223 268,45 €

Le Comité syndical, à l'unanimité

APPROUVE ces propositions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance, Romain SOLLIER

Le Président, Nouare KISMOUNE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans le même délai.

Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessite qui EN PREFECTURE le 18/04/2025

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25730076400038

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte fermé SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable de Moûtiers

# SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

# **Budget primitif**

BUDGET: BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

**ANNEE 2025** 

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

# **Sommaire**

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	10
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	48
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	49
B1.7 - Etat des engagements reçus	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	56
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	57
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	58

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com 99\_BU-073-257300764-20250411-D0R06\_2025B

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) budgétaires .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ........ du ......).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EVDI		- A T	
EXPL	_OH	AI	IUN

		DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LASECTION
		D'EXPLOITATION	D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	783 925,51	676 127,41
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
S		0,00	107 798,10
I	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	783 925,51	783 925,51
<del>.</del>	IF	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	826 970,87	616 267,79
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 925,37	0,00
0	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)
R T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	223 628,45
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	839 896,24	839 896,24
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 623 821,75	1 623 821,75

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	62 076,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 750,00	0,00	24 180,00	24 180,00	24 180,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
To	otal des dépenses de gestion des services	149 826,00	0,00	166 180,00	166 180,00	166 180,00
66	Charges financières	31 347,48	0,00	27 743,00	27 743,00	27 743,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	181 173,48	0,00	193 923,00	193 923,00	193 923,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	56 347,13		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	140 000,00		590 002,51	590 002,51	590 002,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	196 347,13		590 002,51	590 002,51	590 002,51
	TOTAL	377 520,61	0,00	783 925,51	783 925,51	783 925,51

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	•

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 783 925,51

# **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	272 000,00	0,00	46 708,28	46 708,28	46 708,28
75	Autres produits de gestion courante	308,66	0,00	88,58	88,58	88,58
Т	otal des recettes de gestion des services	272 308,66	0,00	246 796,86	246 796,86	246 796,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes réelles d'exploitation	272 308,66	0,00	246 796,86	246 796,86	246 796,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 000,00		429 330,55	429 330,55	429 330,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	15 000,00		429 330,55	429 330,55	429 330,55
	TOTAL	287 308,66	0,00	676 127,41	676 127,41	676 127,41

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 107 798,10 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 783 925,51

### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	160 671,96
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des regettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il ser a finance le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles	419 654,36	0,00	15 705,00	15 705,00	15 705,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	145 491,20	12 925,37	299 336,08	299 336,08	312 261,45
25	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	565 145,56	12 925,37	315 041,08	315 041,08	327 966,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 103,26	0,00	82 599,24	82 599,24	82 599,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 467,12		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	90 570,38	0,00	82 599,24	82 599,24	82 599,24
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	655 715,94	12 925,37	397 640,32	397 640,32	410 565,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 000,00		429 330,55	429 330,55	429 330,55
041	Opérations patrimoniales (4)	15 000,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00		429 330,55	429 330,55	429 330,55
	TOTAL	685 715,94	12 925,37	826 970,87	826 970,87	839 896,24

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	839 896,24

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
T	otal des recettes d'équipement	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 704,20	0,00	11 265,28	11 265,28	11 265,28
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	14 704,20	0,00	11 265,28	11 265 29	18/04/2025,28

Application agréée E-legalite.com

+

### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	l des recettes réelles d'investissement	14 704,20	0,00	26 265,28	26 265,28	26 265,28
021	Virement de la section d'exploitation (4)	56 347,13		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	140 000,00		590 002,51	590 002,51	590 002,51
041	Opérations patrimoniales (4)	15 000,00		0,00	0,00	0,00
	l des recettes d'ordre d'investissement	211 347,13		590 002,51	590 002,51	590 002,51
	TOTAL	226 051,33	0,00	616 267,79	616 267,79	616 267,79

	Т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	223 628,45
II-	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	839 896,24

### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	160 671,96
FONCTIONNEMENT (8)	

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	90 000,00		90 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 180,00		24 180,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 000,00		52 000,00
66	Charges financières	27 743,00	0,00	27 743,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	590 002,51	590 002,51
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	193 923,00	590 002,51	783 925,51

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 783 925,51

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	20 000,00	20 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	82 599,24	0,00	82 599,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	15 705,00	0,00	15 705,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	312 261,45	0,00	312 261,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		409 330,55	409 330,55
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	410 565,69	429 330,55	839 896,24

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	839 896,24

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Recettes d'investissement – Total

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	200 000,00		200 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	46 708,28		46 708,28
75	Autres produits de gestion courante	88,58		88,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	409 330,55	409 330,55
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	246 796,86	429 330,55	676 127,41

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	107 798,10
15-	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 925,51

Opérations d'ordre **TOTAL** INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) (2) 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 11 265,28 0,00 11 265,28 Subventions d'investissement reçues 13 0,00 0,00 0,00 14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 0,00 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaire) 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0,00 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours 15 000,00 0,00 15 000,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 590 002,51 590 002,51 Amortissement des immobilisations 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 45... 0,00 0,00 0,00 Opérations pour compte de tiers (5) 481 Charges à répartir plusieurs exercices 0,00 0,00 491 Dépréciations des comptes de clients 0,00 0,00 3... Stocks 0,00 0,00 0,00 021 Virement de la section d'exploitation 0,00 0,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	223 628,45
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	839 896.24

26 265,28

590 002,51

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

616 267,79

Application agréée E-legalite.com

### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	<b>A</b> 1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	62 076,00	90 000,00	90 000,00
611	Sous-traitance générale	38 280,00	19 000,00	19 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	10 116,00	11 100,00	11 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	17 000,00	17 000,00
618	Divers	500,00	200,00	200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	880,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 300,00	4 700,00	4 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 750,00	24 180,00	24 180,00
6218	Autre personnel extérieur	18 000,00	24 000,00	24 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	50,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 700,00	180,00	180,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	52 000,00	52 000,00
6531	Indemnités élus	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	30 000,00	17 000,00	17 000,00
TOTAL	. = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	149 826,00	166 180,00	166 180,00
66	Charges financières (b) (8)	31 347,48	27 743,00	27 743,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 239,98	27 834,00	27 834,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 107,50	-91,00	-91,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	181 173,48	193 923,00	193 923,00
023	Virement à la section d'investissement	56 347,13	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	140 000,00	590 002,51	590 002,51
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	140 000,00	590 002,51	590 002,51
TOTAL D	D'INVESTISSEMENT	196 347,13	590 002,51	590 002,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	196 347,13	590 002,51	590 002,51
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	377 520,61	783 925,51	783 925,51

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 925,51

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 016,50
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 107,50
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-91,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	200 000,00	200 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	272 000,00	46 708,28	46 708,28
741	Primes d'épuration	72 000,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	200 000,00	46 708,28	46 708,28
75	Autres produits de gestion courante	308,66	88,58	88,58
7581	FCTVA	308,66	88,58	88,58
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	272 308,66	246 796,86	246 796,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	272 308,66	246 796,86	246 796,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	15 000,00	429 330,55	429 330,55
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 000,00	20 000,00	20 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	409 330,55	409 330,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	15 000,00	429 330,55	429 330,55
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	287 308,66	676 127,41	676 127,41

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	107 798,10
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 925,51

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre,  $RE\ 042 = DI\ 040$ ,  $RE\ 043 = DE\ 043$ .
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	419 654,36	15 705,00	15 705,00
2128	Aménagement Autres terrains	418 993,10	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	661,26	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	705,00	705,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	145 491,20	299 336,08	299 336,08
2312	Terrains	0,00	170 000,00	170 000,00
2313	Constructions	80 000,00	129 336,08	129 336,08
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 491,20	0,00	0,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	0,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	0,00	0,00	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	565 145,56	315 041,08	315 041,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 103,26	82 599,24	82 599,24
1641	Emprunts en euros	82 103,26	82 599,24	82 599,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 467,12	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	90 570,38	82 599,24	82 599,24
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	655 715,94	397 640,32	397 640,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	15 000,00	429 330,55	429 330,55
	Reprises sur autofinancement antérieur	15 000,00	429 330,55	429 330,55
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	6 875,00	6 875,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	10 033,00	10 033,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 000,00	280,00	280,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	2 812,00	2 812,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	409 330,55	409 330,55
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	15 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	15 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	30 000,00	429 330,55	429 330,55
_	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	685 715,94	826 970,87	826 970,87

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	12 925,37
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	839 896,24

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com

99\_BU-073-257300764-20250411-DOR06\_2025B

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	o / art (1) Libellé (1)		Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	15 000,00	15 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	15 000,00	15 000,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	15 000,00	15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 704,20	11 265,28	11 265,28
10222	FCTVA	14 704,20	11 265,28	11 265,28
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		14 704,20	11 265,28	11 265,28
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	14 704,20	26 265,28	26 265,28
021	Virement de la section d'exploitation	56 347,13	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	140 000,00	590 002,51	590 002,51
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	25 131,71	25 131,71
28135	Installations générales, agencements,	0,00	325 795,17	325 795,17
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	98 624,00	98 624,00
28158	Autres	140 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	140 086,59	140 086,59
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	365,04	365,04
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	196 347,13	590 002,51	590 002,51
041	Opérations patrimoniales (8)	15 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	211 347,13	590 002,51	590 002,51
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	226 051,33	616 267,79	616 267,79

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	223 628,45
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	839 896,24

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1) LIBELLE : RESEAU - COLLECTEUR

### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	235 235,74	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	129 363,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	129 363,03	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	105 872,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	105 872,71	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions par volles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1) LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE

### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 437,74	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 437,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 437,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1) LIBELLE : STATION D'EPURATION

### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2) cumulées au réalise		Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
	DEPENSES	10 425,83	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 479,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installat° générales, agencements	6 479,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 946,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 946,80	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	7
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

### A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 080 749,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 080 749,00									
101995G 5635692	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES CAISSE D EPARGNE	15/04/2021 18/10/2018	18/05/2021 25/11/2018	25/05/2021 25/11/2018	300 000,00 1 200 000,00	F		0,680 2,020	0,695 2,048		T T	С		A-1 A-1
CDC5198968	RHONE ALPES CDC	10/08/2017	28/08/2017	01/03/2018	580 749,00	F		1,830	1,785		т	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00		R	ECU EN PE	REFECTUR					

le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com 99\_BU-073-257300764-20250411-D0R06\_2025B

#### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 080 749,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 608 453,89					82 599,24	27 834,00	0,00	2 016,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 608 453,89					82 599,24	27 834,00	0,00	2 016,50
101995G		0,00	A-1	247 500,00	16,33	F		0,695	15 000,00	1 644,76	0,00	158,10
5635692		0,00	A-1	960 000,00	23,83	F		2,048	40 000,00	19 089,00	0,00	1 858,40
CDC5198968		0,00	A-1	400 953,89	13,17	F		1,785	27 599,24	7 100,24	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 608 453,89				le :	N PREFECTURE 18/04/2025 <sup>2 599,24</sup> ragréée Elegalitezom	27 834,00	0,00	2 016,50

#### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

#### A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

REÇU EN PREFECTURE

(cle 668. le 18/84/2825

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-073-257300764-20250411-D0R06\_20258

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

#### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - Trologie de la refarition de L'encours (1)											
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices				
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0					
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	1 608 453,89	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

# A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	orunt couvert					I	Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	B. (1)	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	es depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)		
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	· ·	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

#### A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

#### A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	18-07-2016
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	18/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

#### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

ACT LIAT BEOT ROTIONS ET BEO BET RESIATIONS						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES	-	
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
_	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

## A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

#### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	223 628,45	223 628,45
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-12 925,37	-12 925,37
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	210 703,08	210 703,08

# Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	210 703,08	210 703,08
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	210 703,08	210 703,08

#### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	102 599,24	102 599,24
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	601 267,79	601 267,79
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	498 668,55	498 668,55

<sup>(1)</sup> Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

## **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		102 599,24	I 102 599,24
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	82 599,24	82 599,24
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	82 599,24	82 599,24
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

## **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	601 267,79	III 601 267,79
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	11 265,28	11 265,28
10222	FCTVA	11 265,28	11 265,28
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	590 002,51	590 002,51
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	25 131,71	25 131,71
28135	Installations générales, agencements,	325 795,17	325 795,17
28153	Installations à caractère spécifique	98 624,00	98 624,00
28158	Autres	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	140 086,59	140 086,59
28183	Matériel de bureau et informatique	365,04	365,04
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4500
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

## **A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

## A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

#### **B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilisa pro d'amortia de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements	Taux	Taux initi Index	al Taux		à la date lu budget Index		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
	Année	Profil						(2)	(3)	(4)	actua- riel (5)	(3)	(4)	de taux				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

## B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	246 796,86

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0.00
Fait des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (5)	1711	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

#### B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

## **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

# ETAT DES MARCHES DE PARTENA<u>RIAT</u>

					Montant de		tion du cocontract nte du marché de		erser pour la durée				
			Nature des				Montant		Part inve	stissement			
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	en service	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL   +    +
Marchés de parte	enariat (1)												
		SOL	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

<sup>(2)</sup> Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

<sup>(3)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

<sup>(4)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

<sup>(5)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

#### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subve	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d	'organismes publics	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

#### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annui	tés restant à recevoir)	0,00	0,00	0,00		
8028 Autre	s engagements reçus		0,00	0,00	0,00		
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises		0,00	0,00	0,00		
Engageme	nts reçus des entreprises		0,00	0,00	0,00		
	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

## **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE le 18/84/2825 Application agréée E-legalite.com

99\_BU-073-257300764-20250411-D0R06\_2025B

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

#### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com

99\_BU-073-257300764-20250411-DOR06\_2025B

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2) EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

#### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	R REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

MT: Médico-technique. SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
  - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
  - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
  - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
  - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
  - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
  - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
  - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
  - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
  - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
  - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
  - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
  - 326\_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
  - 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
  - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
  - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
  - A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

#### C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

#### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DES DORONS - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 6 Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES:

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 07/04/2025

Présenté par (1) Le Président, A Moûtiers le 11/04/2025 (1) Le Président, Nouare KISMOUNE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Moûtiers, le 11/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3), Le Président, Nouare KISMOUNE



Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15 avril 2025, et de la publication le 15 avril 2025

A Moûtiers, le 15 avril 2025

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

# Syndicat Mixte du Bassin des Dorons Feuille de présence Comité syndical du 11 avril 2025

Membres en exercice: 16

Membres présents : 6

Pouvoirs: 🔿

Votants : 6

NOM Prénom	Signature	
BELLEVILLE Jean-Marc		
BLANC Gabriel		
FALCOZ Thibaud		COMMUNAUTE DE
MONIN Thierry		COMMUNES VAL VANOISE
PACHOD Jean-Yves	excusé	
SURELLE Florence		
PABOEUF Florian		
SELLIER Joseph	excusé	HAUTECOUR
DUNAND Dominique	excusé	
SOLLIER Romain	3	LES BELLEVILLE
KISMOUNE Nouare	lu	
SCARPETTA Florence	excusée	MOUTIERS
CULLET, Alain		
PORTHEAULT Stéphane		SALINS FONTAINE
SAVOV Sébastien	200	,
SUINO Eric		SAINT MARCEL

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Date de la convocation : 07 avril 2025
Date d'affichage : 07 avril 2025

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16
Nombre de délégués titulaires présents : 6
Nombre de délégués excusés : 4
Nombre de délégués absent : 6
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votes : 6

Secrétaire de séance : Romain SOLLIER

Séance du 11 avril 2025

# Délibération N° DOR06-2025 Approbation du budget primitif 2025

L'an deux mille vingt cinq, le onze avril à seize heures trente, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin des Dorons dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux de la Maison de la Coopération Intercommunale - 133 Quai Saint Réal - 73600 Moûtiers, sous la présidence de Monsieur Nouare KISMOUNE, Président.

Etaient présents :

LES BELLEVILLE : Romain SOLLIER
MOUTIERS : Nouare KISMOUNE

SAINT MARCEL: Sébastien SAVOV, Eric SUINO

SALINS-FONTAINE : Alain CULLET, Stéphane PORTHEAULT

Etaient excusés :

Communauté de communes

Val Vanoise : Jean-Yves PACHOD

HAUTECOUR : Joseph SELLIER

LES BELLEVILLE : Dominique DUNAND

MOUTIERS : Florence SCARPETTA

**Etaient absent:** 

Communauté de communes

Val Vanoise : Jean-Marc BELLEVILLE, Gabriel BLANC, Thibaud FALCOZ,

Thierry MONIN, Florence SURELLE

HAUTECOUR: Florian PABOEUF

Après un rappel des différents points développés à l'occasion du débat d'orientations budgétaires, le projet de budget primitif 2025 est présenté au Comité Syndical.

VU les articles L1612-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49,

#### A l'issue de cette présentation exhaustive, le Comité syndical, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2025 du Syndicat qui s'équilibre à :

En fonctionnement : 783 925.51 €

En investissement: 839 896.24 €

**DIT** que les crédits sont exécutoires par le comptable du Trésor public dans leur montant au niveau du chapitre dans l'une et l'autre des deux sections.

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance, Romain SOLLIER

2

Le Président, Nouare KISMOUNE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Creno Recours Citoyens » accessible par le site internet te tribunal administratif peut être également saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.